

22/4/76 *temoignage* chetzi.

NUCLEAIRE: LA SECURITE, C'EST POUR PLUS TARD

Le président de la République prévoit de réduire, très légèrement, le programme nucléaire... à partir de 1978. Mais, dans le même temps, il donne le feu vert à Super-Phénix. EDF va donc, dès cette année, passer commande du premier surgénérateur mondial de grande puissance. Le développement nucléaire se fait dans la précipitation et l'ignorance de plusieurs mises en garde récentes.

L'électricité nucléaire gagne du terrain. M. Marcel Boiteux, directeur général d'EDF, vient d'annoncer que l'an dernier les centrales nucléaires ont fourni 25 % de plus d'énergie électrique qu'en 1974. A titre indicatif, cette production aurait suffi à satisfaire toute la consommation domestique des Français en 1968. Dès 1985, leur apport devrait dépasser le quart de la consommation totale d'énergie et atteindre les trois quarts de la production d'électricité. Ce « tout nucléaire » est déjà largement engagé. La moitié des réacteurs prévus sont en construction ou en commande.

M. Boiteux défend le bien-fondé de ce choix : « Nous continuons à penser quant à nous qu'avec les perspectives économiques dont il est aujourd'hui question pour notre pays au cours du VIIème Plan, la poursuite du programme nucléaire reste pleinement justifiée, tant pour alléger le prix de l'électricité que pour limiter notre dépendance vis-à-vis des hydro-carbures importés » (1).

Un gouffre financier

Mais à quel prix ? Le financement de ce programme est si lourd qu'il inquiète la commission de l'énergie du VIIème Plan. De 1976 à 1980, la France devra investir 66 milliards dans le nucléaire. Soit en cinq ans, cinq fois la part française, étalée sur dix ans, du programme Concorde. La construction du seul Super-Phénix représente déjà plus de la moitié de la participation au supersonique. En 1975, EDF a emprunté les deux tiers des dix milliards investis. Ce financement extérieur dont la moitié est alimentée par les marchés américain et suisse, grève sérieusement l'indépendance promise. Pour alléger ce lourd endettement d'EDF, actuellement de 1,37 F pour chaque franc de capital propre, la commission de l'énergie préconise une « politique tarifaire adaptée » qui passe par un « réajustement en 1976 ». En clair, c'est le prélude à une valse rapide des quittances d'électricité.

Face à l'hémorragie de devises engendrées par les nouveaux cours du pétrole, les Pouvoirs publics ont répété à satiété que le recours massif au nucléaire s'imposait pour éviter une France exsangue. Mais l'évolution du coût du kilowatt-heure nucléaire et de celui sorti d'une centrale à fuel affaiblit l'argument. En deux ans, l'avan-

tage du nucléaire a fondu de 20 %. Les dernières propositions de la commission de l'énergie traduisent cette remontée du pétrole. Par rapport aux orientations de février 75, l'appel au pétrole augmente de deux millions de tonnes tandis que le nucléaire recule de l'équivalent de cinq millions de tonnes de pétrole.

En outre, la multiplication des centrales nucléaires implique la mise en veilleuse de nombreuses centrales électriques au fuel tout à fait modernes et impose une reconversion partielle onéreuse des raffineries de pétrole. En 1985, les compagnies françaises auront une flotte de tankers, des raffineries et des réseaux de distribution d'une capacité de 160 millions de tonnes pour une consommation inférieure à 100 millions de tonnes. Ce suréquipement gaspillé, gommé d'autant l'intérêt du nucléaire.

Ces réserves économiques sont amplifiées par des réticences techniques. Le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) vient de publier un rapport adopté à l'unanimité par les membres de sa commission de physique nucléaire et corpusculaire (2) Des orfèvres en matière nucléaire s'il en est ! On y lit en conclusion : « Cette enquête préliminaire sur les problèmes soulevés par le programme électronucléaire actuel a permis de dégager des problèmes qui, à notre connaissance, paraissent non résolus et sur lesquels des scientifiques du CNRS pourraient faire porter des efforts de recherche (...) Les réacteurs actuellement construits ou en construction devraient être considérés comme une pré-série expérimentale et leur exploitation conçue de façon à donner une priorité aux essais systématiques par rapport à la production électrique. Il semble prématuré de lancer d'ores et déjà un programme industriel de grande envergure pour la réalisation de réacteurs de série, avant d'avoir pu tirer les enseignements des essais sur la pré-série, et d'avoir obtenu une réponse satisfaisante aux problèmes évoqués (pollution thermique, effluents radio-actifs, contrôles de fabrication, problèmes posés par les déchets radioactifs, sûreté des réacteurs) ».

Le nucléaire quotidien

L'énergie nucléaire, ce sont d'abord des travailleurs exposés chaque jour aux retombées de l'exploitation industrielle de l'atome. Les informations recueillies par la CFDT dans les centrales nucléaires en service révèlent des faits inquiétants (3).

La radioactivité est le gros problème. De 1964 à 1973, la dose moyenne annuelle reçue par le personnel d'exploitation est passée de 170 à 470 millirems. Elle frôle déjà la dose maximale admissible pour le public (500 millirems) et poursuit sa progression avec les centrales PWR qui rayonnent dix fois plus que les anciens réacteurs graphite-gaz. Cette tendance est aggravée par le mauvais vieillissement des centrales américaines. Déjà du personnel en déplacement de quelques semaines à Chooz dans les Ardennes (première centrale PWR) est revenu avec des doses d'environ cinq rems, c'est-à-dire la dose maximale admissible en une année !

On ne sait toujours pas mesurer exactement les doses de rayonnement prises par le personnel d'exploitation. Les valeurs données par deux systèmes différents peuvent aller du simple au double. « La tendance de la hiérarchie est trop souvent de considérer comme bon le chiffre le plus faible et de chercher une explication au chiffre le plus fort. » Par ailleurs, il est question de relever fortement les valeurs servant à délimiter les diverses zones de protection. Pour la zone « rouge » (protection maximum), la nouvelle limite serait fixée à un niveau dix fois supérieur pour l'irradiation et trente fois supérieur pour la contamination. Cela signifie que l'on prend son parti de l'accroissement de radioactivité avec des précautions moindres à l'égard du personnel.

Que dire du personnel des entreprises privées qui compensent les manques d'effectifs d'EDF. L'établissement public ne prend pas en charge leur information et leur formation et ces travailleurs ont des notions de radio-protection plus que légères. Leur exposition au rayonnement est surveillée par un service (SCPRI) du Ministère de la Santé qui a pris la décision de ne plus développer les films de contrôle s'ils lui parviennent après le 5 de chaque mois. Pour éviter des ennuis, certaines entreprises expédient les films volontairement après cette date et leur personnel échappe ainsi à tout contrôle ! Un exemple pris sur le tas : la centrale nucléaire de Saint-Laurent-des-Eaux a été arrêtée l'été dernier du 15 août au 12 septembre pour des travaux annuels d'entretien. EDF a loué des travailleurs à SOCALTRA (sous-filiale de Creusot-Loire), laquelle les loue à une autre entreprise... Ce sont souvent des étudiants. Ceux-ci, du jour au lendemain, sont nantis d'une carte de travail DATR (Directement affecté aux travaux sans rayonnement). On en a même découvert un qui n'avait pas 18 ans avec une carte signée du directeur de l'entreprise et du médecin du travail, ce qui est formellement interdit.

Qui décide ?

Les orientations de la politique énergétique française sont prises à l'Élysée. Elles sont préparées au Ministère de l'Industrie et de la Recherche sur les recommandations, la plupart du temps approuvées par le pouvoir politique, de la commission consultative pour la production d'électricité d'origine nucléaire dite commission P.E.O.N.. S'il est normal que des membres d'EDF et du CEA siègent avec les représentants des ministères intéressés, il est par contre très significatif, que presque le quart de cet aéropage (7 sur 32), soit composé des dirigeants des sociétés Framatome, C.G.E., Alsthom, Pechiney-Ugine-Kuhlman, Compagnie électromécanique, Saint-Gobain - Pont-à-Mousson et Immetal toutes intéressées au premier chef par le développement nucléaire. Autrement dit, on n'est jamais si bien servi que par soi-même!

La sûreté des centrales nucléaires est d'abord liée aux calculs théoriques qui précèdent leur conception. L'objectif est d'envisager les pires accidents et de réaliser les réacteurs en conséquence pour minimiser ces risques. Mais la méthodologie même de cette conception est contestée. Les études de sûreté adoptent un modèle américain et sont conduites « selon le postulat parfaitement arbitraire que jamais deux circuits au plus concourant au bon fonctionnement ne seront en panne simultanément » (3). « Mais on constate en fait que beaucoup d'incidents sont dus à une panne simultanée de divers éléments provoquée par une même cause indirecte et imprévisible : même les ordinateurs les plus puissants ne peuvent traiter toutes les multiples combinaisons de ce genre » (2). Cette conception probabiliste des incidents commence seulement à être prise en considération par la direction d'EDF. Elle exige la réalisation de nombreux essais s'approchant le plus près possible des conditions réelles d'exploitation. Pour les réacteurs américains PWR choisis par EDF, cette étude n'aboutira que dans plusieurs années... après la construction de toute une série de ces réacteurs.

Une part de pure imagination

Un timide programme expérimental sur modèles réduits est bien en cours. Mais une mise au point de la Fédération générale de l'électricité-CFDT souligne que « l'insuffisance des résultats expérimentaux, partiels et souvent leur faible valeur significative » conduisent à « bâtir des modèles mathématiques... comportant une part de pure imagination. Si les résultats de ces modèles sont conformes aux règles de sûreté, on ne s'interroge plus. S'ils ne sont pas conformes, on regarde l'effort financier et technologique à faire pour que les résultats deviennent conformes aux règles. Si on estime cet effort trop important (...), on modifie le modèle mathématique : nul ne pourra démontrer qu'il sera moins pertinent que le modèle initial... » (3). Plus préoccupant encore, le rapport du CNRS révèle que dans certains cas, les résultats de ces études de sécurité sont mises sous le coude : « Certains éléments critiques, tels que la cuve des réacteurs (PWR) ou la dalle de fermeture de Super-Phénix, n'ont même pas été dimensionnés par un calcul

des efforts et par l'application des coefficients de sécurité, mais uniquement en fonction des possibilités de réalisation technique » (2)!

Il va de soi, qu'au-delà de leur conception, la sûreté des centrales nucléaires repose sur le contrôle de fabrication exercé tant par le constructeur, Framatome, que par EDF. Mais selon les collaborateurs CFDT d'EDF : « les services de contrôle de Framatome ne pourront être efficaces avant deux ans ». Ceux d'EDF sont débordés. Certaines tâches de contrôle sont même confiées à des entreprises privées (Socotex, Thermatome...)! « La direction d'EDF reconnaît que ses agents de contrôle devraient passer la moitié de leur temps dans les ateliers de construction pour être efficaces. Or, actuellement, ils n'y passent guère plus de 1 %. La quasi totalité de leur temps est consacrée à la compilation de paperasses » (3) EDF doit se contenter de vérifications à posteriori.

Le pilotage des centrales nucléaires est très automatisé, mais l'intervention humaine reste capitale pour parer aux situations imprévues. Ces agents d'exploitation peuvent être comparés à des officiers de pont ou des pilotes de ligne. La hâte nucléaire entraîne une formation accélérée. Un enseignement théorique remplace l'expérience qui devrait être acquise au fil d'une présence sur les chantiers des centrales nucléaires.

Devant ces marques d'improvisation et de précipitation, comment ne pas souscrire à la pause de trois ans demandée par Edmond Maire au Président de la République pour geler le développement nucléaire ? C'est le délai que la CFDT estime nécessaire pour éprouver les premières centrales, pousser les recherches sur la sûreté, clarifier les possibilités des énergies nouvelles, réexaminer la question des surgénérateurs, mieux évaluer nos besoins d'énergie à long terme... et ouvrir « un véritable débat public sur le type de développement énergétique que nous voulons pour la France » (4).

Yves CHAVAGNE

(1) Conférence de Presse du 6 avril

(2) Le courrier du CNRS, N° 19.

(3) Document de la FGE-CFDT du 2 mars.

(4) Lettre de E. Maire au Président de la République du 9 avril.

